

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
21830116600102**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME**

POSTE COMPTABLE DE : TRESOR PUBLIC ST MAXIMIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE DE L EAU SAINT MAXIMIN (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

ST MAXIMIN LA SAINTE BAUME - SERVICE DE L EAU SAINT MAXIMIN - CA - 2018

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 732 948,15	G	1 938 039,28	G-A	205 091,13
	Section d'investissement	B	362 488,42	H	811 571,15	H-B	449 082,73

		DEPENSES		RECETTES	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	311 894,19 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	34 762,53 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	2 130 199,10	Q=	3 061 504,62	=Q-P	931 305,52

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	171 883,84	L	350 390,50		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	171 883,84	=K+L	350 390,50		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 732 948,15	= G+I+K	2 249 933,47	516 985,32	
	Section d'investissement	= B+D+F	569 134,79	= H+J+L	1 161 961,65	592 826,86	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 302 082,94	= G+H+I+J+K+L	3 411 895,12	1 109 812,18	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	171 883,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	395 554,61	284 334,36	73 307,28	0,00	37 912,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	331 979,00	310 232,07	0,00	0,00	21 746,93
014	Atténuations de produits	538 485,00	476 764,00	0,00	0,00	61 721,00
65	Autres charges de gestion courante	367 616,19	324 039,48	199,80	0,00	43 376,91
Total des dépenses de gestion courante		1 633 634,80	1 395 369,91	73 507,08	0,00	164 757,81
66	Charges financières	43 527,00	43 485,27	0,00	0,00	41,73
67	Charges exceptionnelles	91 100,00	61 865,17	0,00	0,00	29 234,83
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 768 261,80	1 600 720,35	73 507,08	0,00	194 034,37
023	Virement à la section d'investissement (4)	320 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	159 077,00	158 720,72			356,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		479 077,00	158 720,72			320 356,28
TOTAL		2 247 338,80	1 659 441,07	73 507,08	0,00	514 390,65
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 110,00	241,36	0,00	0,00	9 868,64
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 895 000,00	1 907 644,34	0,00	0,00	-12 644,34
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00	13 628,60	0,00	0,00	-628,60
Total des recettes de gestion courante		1 918 110,00	1 921 514,30	0,00	0,00	-3 404,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 409,61	2 023,87	0,00	0,00	385,74
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 920 519,61	1 923 538,17	0,00	0,00	-3 018,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 925,00	14 501,11			423,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		14 925,00	14 501,11			423,89
TOTAL		1 935 444,61	1 938 039,28	0,00	0,00	-2 594,67
Pour information		311 894,19				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	357 641,64		357 641,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	310 232,07		310 232,07
014	Atténuations de produits	476 764,00		476 764,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	324 239,28		324 239,28
66	Charges financières	43 485,27	0,00	43 485,27
67	Charges exceptionnelles	61 865,17	0,00	61 865,17
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	158 720,72	158 720,72
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 574 227,43	158 720,72	1 732 948,15

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 732 948,15
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	14 501,11	14 501,11
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	117 362,49	0,00	117 362,49
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	10 510,38	0,00	10 510,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	220 114,44	0,00	220 114,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	347 987,31	14 501,11	362 488,42

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	34 762,53
--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	397 250,95
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	241,36		241,36
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 907 644,34		1 907 644,34
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 628,60		13 628,60
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 023,87	14 501,11	16 524,98
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	1 923 538,17	14 501,11	1 938 039,28

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	311 894,19
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 249 933,47
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	152 850,43	0,00	152 850,43
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		158 720,72	158 720,72
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	152 850,43	158 720,72	311 571,15

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	500 000,00
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	811 571,15
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	479 077,00	158 720,72			320 356,28
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 247 338,80	1 659 441,07	73 507,08	0,00	514 390,65
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	7 137,73
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-8 510,96
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 373,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	30 575,00	0,00	0,00	30 575,00
2031	Frais d'études	10 575,00	0,00	0,00	10 575,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	74 149,00	10 510,38	3 382,34	60 256,28
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21561	Service de distribution d'eau	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	0,00	940,00	560,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 649,00	10 510,38	2 442,34	7 696,28
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 146 714,40	220 114,44	168 501,50	758 098,46
2313	Constructions	2 030,66	0,00	2 791,41	-760,75
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 144 683,74	220 114,44	165 710,09	758 859,21
Total des dépenses d'équipement		1 251 438,40	230 624,82	171 883,84	848 929,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 900,00	117 362,49	0,00	537,51
1641	Emprunts en euros	117 300,00	117 133,83	0,00	166,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	600,00	228,66	0,00	371,34
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		117 900,00	117 362,49	0,00	537,51
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 369 338,40	347 987,31	171 883,84	849 467,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 925,00	14 501,11		423,89
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	14 925,00	14 501,11		423,89
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	7 365,00	6 942,50		422,50
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	1 150,00	1 148,92		1,08
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 410,00	6 409,69		0,31
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		14 925,00	14 501,11		423,89
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 384 263,40	362 488,42	171 883,84	849 891,14
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		34 762,53			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 237 347,05									
1641 Emprunts en euros (total)					2 237 347,05									
013	CREDIT AGRICOLE	18/11/1998	25/11/1998	25/02/1999	152 449,02	F	Taux fixe à 4,75 %	4,75	4,84	EUR	T	P	O	A-1
015B	DEXIA CL	22/10/2001	30/10/2001	01/05/2002	304 898,03	F	Taux fixe à 5,37 %	5,37	5,37	EUR	A	P	O	A-1
017	CREDIT AGRICOLE	18/11/2004	29/11/2004	24/02/2005	200 000,00	F	Taux fixe à 4,46 %	4,46	4,54	EUR	T	P	O	A-1
018	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2005	29/09/2005	25/01/2006	100 000,00	F	Taux fixe à 3,51 %	3,51	3,56	EUR	T	P	O	A-1
019	CREDIT AGRICOLE	13/08/2009	26/08/2009	26/11/2009	700 000,00	F	Taux fixe à 4,54 %	4,54	4,62	EUR	T	C	O	A-1
020	SFIL CAFFIL	19/10/2010	30/12/2010	01/02/2011	375 000,00	F	Taux fixe à 1,85 %	1,85	1,86	EUR	T	P	O	A-1
021	CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	31/12/2010	31/03/2011	135 000,00	F	Taux fixe à 3,5 %	3,50	3,55	EUR	T	C	O	A-1
022	SFIL CAFFIL	11/10/2011	28/11/2011	01/03/2012	100 000,00	F	Taux fixe à 4,29 %	4,29	4,36	EUR	T	C	O	A-1
023	CREDIT MUTUEL	11/12/2014	30/01/2015	31/03/2015	170 000,00	V	(Euribor 03 M. + 1.4)-Floor -1.4 sur Euribor 03 M	1,45	1,48	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunié à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défrailé de l'emprunt au 31/12/2018.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 770.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

		A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)												
		Emprunt couvert					Instrument de couverture							
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (2)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses		Primes éventuelles	
											Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)														
Taux variable simple (total)														
Taux complexe														
Total		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2018	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuités de l'exercice		ICNF de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Indice (8)	Niveau de taux (9)		Type (11)	Montant (12)		Intérêts (13)
Totaux des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Totaux des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement, indiquent le nouveau numéro de contrat suivi, autre parenthésées, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le numéro de contrat suivi, autre parenthésées, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'opération de refinancement de dette consistant en un remboursement anticipé d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes au c/166 sont équilibrées.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'opération de refinancement de dette consistant en un remboursement anticipé d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes au c/166 sont équilibrées.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (le taux est lié à un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor, 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.

(11) Indiquer A pour auto-financement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68711 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

IV -- ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN -- ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		132 225,00	131 634,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		117 300,00	117 133,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	117 300,00	117 133,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 925,00	14 501,11
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	14 925,00	14 501,11
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	131 634,94	171 883,84	34 762,53	338 281,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	RESEAUX 2018 Aménagement du bd Rey	31 335,77	0,00	0
	F.SITUATION 9 du 11/10/2018 - 2017 PLACE MALHERBE - Travaux	88 341,50	0,00	0
	F.SITUATION 6 du 02/07/2018 - KERMES 2018. Travaux de voirie	37 105,50	0,00	0
	ANNULATION MANDAT 178 - ERREUR IMPUTATION	78 731,67	0,00	0
06/08/2018	F.SI5480 du 23/07/2018 - MATERIEL 2018. Détecteur de fuite	4 370,00	0,00	10
12/10/2018	F.0000899119 du 31/07/2018 - MATERIEL 2018. disques diamant,	3 565,57	0,00	10
15/10/2018	F.0000904134 du 31/08/2018 - MATERIEL 2018. burin Selon dev	640,81	0,00	10
08/11/2018	F.04S017118857 du 15/10/2018 - Matériel 2018 - remplacement	1 934,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		244 024,82	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018		
		C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
1 Adjoint technique	C	TECH	326		3-a	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT-MAXIMIN
BUDGET ANNEXE DE L'EAU
BUDGET PRIMITIF 2019

Article R2311-13 du CGCT

Fiche de calcul des résultats 2018 prévisionnels

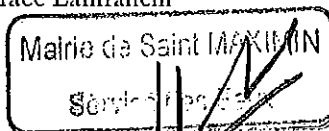
Section	Résultat 2017 reporté	Part affectée à l'investissement 2018	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultat Exercice 2018	Résultat de la clôture
Investissement	-34 762,53		362 488,42	811 571,15	449 082,73	414 320,20
Fonctionnement	811 894,19	500 000,00	1 732 948,15	1 938 039,28	205 091,13	516 985,32
Total	777 131,66	500 000,00	2 095 436,57	2 749 610,43	654 173,86	931 305,52

Lors de l'élaboration du Budget primitif 2019 du budget annexe de l'assainissement de la commune de Saint-Maximin, il a été procédé au report anticipé des résultats de l'exercice avant le vote du compte administratif et l'affectation du résultat, à savoir :

Excédent de fonctionnement	516 985,32
Déficit d'investissement	414 320,20

Le Maire
Horace Lanfranchi

Vu le comptable



Fabienne ARLAUD
Comptable des Finances
Publiques



ETAT DES RESTES A REALISER 2018
BUDGET ANNEXE DE L'EAU
DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	Nature	Objet	Montant HT en €
21	2183	Module TIPI et CLIC'ESI pour facturation et aide à la mise en œuvre	940,00
	Total 2183		940,00
21	2188	MATERIEL 2018. Meuleuse	161,92
21	2188	MATERIEL 2018 - Marteau-piqueur, petit outillage et découpeuse 4T	2 280,42
	Total 2188		2 442,34
Total 21			3 382,34
23	2313	Sectorisation dde la distribution reservoir des anges : renouvellement du compteur mécanique par un débitmètre électromagnétique.	2 791,41
	Total 2313		2 791,41
23	2315	RESEAUX 2016 travaux de renouvellement conduite eau potable M.O tranche ferme	1 738,53
23	2315	RESEAU 2015 RENOUELEMENT DES CONDUITES AEP - tranche conditionnelle - Chemin de l'Auvière 2ème secteur	24 302,00
23	2315	KERMES 2018. Travaux de voirie et réseaux divers relatifs à la requalification de l' Allée des Chênes KERMES. Marché 2017TIC16	2 106,00
23	2315	RESEAUX 2018 Aménagement du bd Rey	2 873,62
23	2315	Fourniture et pose de poteaux incendie y compris raccordement sur la conduite existante au chemin de la Teyssonnière.	4 560,00
23	2315	RESEAU 2018 . dévoiement du réseau d'eau potable	19 945,00
23	2315	RESEAUX 2018 Aménagement du bd Rey	23 654,86
23	2315	DEVIS 04.181.999.011297.17 18257 DU 20/09/2018 - REMPLACEMENT DETENDEUR ET REGARD - PETIT CHEMIN	4 200,00
23	2315	INSTALLATION D'UN DEBITMETRE ELECTROMAGNETIQUE CHEMIN DU GRANS RAYOL	5 653,00
23	2315	FOURNITURE ET POSE DE 4 VANNES DN300 ET 2 VANNES DN200 - CHEMIN DU MOULIN RESERVOIR DE L AUVIERE	18 355,08
23	2315	RESEAUX 2018 - REFECTION RESEAUX AEP IMPASSE JEAN JAURES	22 530,00
23	2315	RESEAUX 2018 - DEVIS 2628 DU 30/10/2018- REPRISE BRANCHEMENT APRES COMPTEUR 1211 CHEMIN AURELIEN	5 400,00
23	2315	RESEAU 2018. Remplacement d'une conduite EAP au chemin de l'Auvière	24 992,00
23	2315	RESEAUX 2018. tranchée, fourniture et pose d'une canalisation chemin des Iris	5 400,00
	Total 2315		165 710,09
Total 23			168 501,50
Total des restes à réaliser de dépenses 2018			171 883,84

État des restes à réaliser des dépenses d'investissement de l'exercice 2018 pour le budget annexe de l'eau de la commune de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, valant ouverture de crédits pour l'exercice 2019, arrête la somme de Cent soixante et onze mille huit cent quatre-vingt-trois euros et quatre-vingt-quatre cents.

Chapitre	Nature	Objet	Montant HT en €
13	13111	APPEL A PROJETS 2015	253 000,00
13	13111	CONVENTION 2018 486 - PROGRAMMATION 2017 2018 10 EME PROGRAMME SAUVONS L EAU	46 637,00
	Total 13111		299 637,00
13	13118	DETR 2013 /Rénovation et amélioration du réseau d'alimentation en eau potable	18 000,00
13	13118	DETR 2014 rénovation du réseau eau potable (ancien chemin sceaux; claret; 12 deniers; chemin gare,mignon , moulin, terriers, teyssonnière)	10 150,00
13	13118	DETR 2015 travaux sur réseaux AEP place Malberbe et chemin de Beauregard notification recue le 12/05/2015	22 603,50
	Total 13118		50 753,50
Total 13			350 390,50
Total des restes à réaliser de recettes 2018			350 390,50

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 Nombres de procurations :
 VOTES : Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par le maire, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le 27 juin 2019

Délibéré par le conseil municipal, réuni en session ordinaire, à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le 27 juin 2019

Les membres du conseil municipal		/		
		H. Lanfranchi	M. Bœuf	J. Freynet
H. Henri	S. Langlet	A-M Lamia	O. Barrau	L Martin
C Lanfranchi-Dorgal	L Ancolio-Thaon	M Sebbani	P Russo	A Kanbelle
A Degioanni	H Martinez	C Lombard	N Drevet	F Albert
M Robert-Riondet	D Vernet	S. Gallard	N Ritter	A Bonnot
V Garelo	A Decanis	B Gomart-Jacquet	B Silvy-Alibert	P Simonetti
G Perez	P Hrynda	M Granier	C Hatot-Medarian	N Davico Melek
Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture le..... et de la publication le..... à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le 2019				